

faubourg, qui prit le nom de *Clôture* ou *Culture Saint-Éloi*. Plus tard, une partie des orfèvres revinrent dans la Cité; mais ils s'arrêtèrent sur le Grand-Pont, et ne rentrèrent pas dans les rues où les savetiers s'étaient installés à leur place. D'ailleurs, le monastère de Saint-Martial était devenu, sous le gouvernement de sa première abbesse sainte Aure, une succursale de l'école d'orfèvrerie que le *seigneur Éloi* avait créée, en 631, dans l'abbaye de Solignac, aux environs de Limoges. Cette abbaye, dont le premier



Fig. 110. — Aiguière, en émail de Limoges, par Pierre Raymond.

abbé, Thillon ou Théau, élève, ou selon l'expression de la chronique, serviteur de saint Éloi, fut aussi un habile orfèvre, conserva pendant plusieurs siècles les traditions de son fondateur, et fournit non-seulement des modèles, mais encore d'adroits ouvriers à tous les ateliers monastiques de la chrétienté, qui faisaient exclusivement pour les églises de l'orfèvrerie gemmée et émaillée.

Cependant, les orfèvres laïques de Paris continuaient à se maintenir en corporation, et leurs privilèges, qu'ils attribuaient à la faveur spéciale de Dagobert et de saint Éloi, furent reconnus, dit-on, en 768, par une charte royale, et confirmés, en 846, dans un capitulaire de Charles le Chauve. Ces orfèvres ne travaillaient l'or et l'argent que pour les rois et les grands, que n'atteignait pas la sévérité des lois somptuaires. Le *Dictionnaire* de Jean de